

**ACTE D'ENGAGEMENT
TRAVAUX DE PEINTURE ET CHANGEMENT DE REVETEMENTS DE SOL DANS LES
ECOLES
ANNEE 2015**

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement.

■ Objet de la consultation :

L'objet du marché est de faire réaliser des travaux de peinture et de remplacer des revêtements de sol dans les écoles.

LOT N°..... :

Les prestations seront conformes aux prescriptions du Cahier des charges et seront réalisées dans les délais demandés.

En cas de dysfonctionnement ou de non respect du Cahier des Charges, la résiliation de l'acte d'engagement pourra intervenir par lettre recommandée avec accusé de réception dans le mois suivant le dysfonctionnement constaté.

■ Cet acte d'engagement correspond :

1. à l'offre de base.
 à la variante suivante. Les variantes ne sont pas acceptées
 aux prestations supplémentaires ou alternatives¹ suivantes :

B - Engagement du candidat.

B1 - Identification et engagement du candidat :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre suivantes,

CCAP n°.....

~~CCAG :...CCAG-FCS Arrêté du 19 janvier 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de service~~

CCTP n°.....

Autres : Cahier des Charges (valant CCAP et CCTG) 17-2015

¹ Jusqu'en 2009, les « prestations supplémentaires ou alternatives » étaient désignées sous les termes « options techniques ».

et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Montant TTC³ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

OU

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

³ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 - Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

B4 - Avance (article 87 du code des marchés publics) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

B5 - Délai de validité de l'offre

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

Il est fixé à **120 jours** à compter de la notification du marché au titulaire.

C - Signature de l'offre par le candidat.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

--	--	--

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

**Mairie de Trégunc, Place des Anciens Combattants, CS 40100, 29910 TREGUNC.
Tel : 02.98.50.95.95 - Fax : 02.98.50.95.96**

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :

Monsieur Olivier BELLEC, Maire.

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Monsieur Olivier BELLEC, Maire.

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Monsieur Le Trésorier, Trésorerie de Concarneau, 4 rond-point Marianne, CS70232, 29187 CONCARNEAU.

■ Imputation budgétaire : 231340

E - Décision du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

(Cocher la case correspondante.)

Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;

Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;

Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5) ;

Autres annexes *(A préciser)* ;

A :, le

A Trégunc, le

Signature du titulaire

Le Maire,

Olivier BELLEC